

Refus de communiquer le classement dans la promo

Par **Pauljo**, le **04/02/2022** à **08:12**

Bonjour, je suis actuellement en dernière d'école d'ingénieur, et je souhaite par la suite poursuivre en école de commerce via les admissions sur titre. Mon école refuse de me communiquer notre classement dans la promo, même après demande personnelle par email. Cependant, ce classement est demandé dans les dossiers de candidature. Les écoles peuvent -elles refuser de nous donner notre classement ?

Par **Snowflake**, le **04/02/2022** à **09:31**

Bonjour

Précisez que votre classement est indispensable. Avec de la chance, vous pourrez y avoir accès

Par **Ablette**, le **04/02/2022** à **09:39**

Bonjour,

Est-ce qu'une école publique ou privée?

Quand vous parlez de classement dans la promo, voulez dire par moyenne générale, ou voulez-vous dire un vrai classement (du type je suis 14eme par exemple)?